

Énergie marine : l'hydrolien à quitte ou double



Le potentiel de l'hydrolien en France est évalué à plus de 5 GW grâce aux puissants courants marins du raz Blanchard en Normandie, et à ceux du passage du Fromveur en Bretagne. (Crédits : Hydroquest)

Nathalie Jourdan

Les promoteurs de l'énergie hydrolienne pressent le gouvernement de revoir ses objectifs de production à la hausse. À défaut, son développement à grande échelle ne décollera pas, préviennent-ils.

À quand l'heure H de l'hydrolien ? C'est la question qui taraude en ce moment les défenseurs de cette technologie qui consiste à exploiter l'énergie « régulière et prévisible » des courants marins en immergeant des turbines à quelques dizaines de mètres sous la surface. Les intéressés, en tête desquels le Syndicat des énergies renouvelables, ont beau faire le siège de Matignon et de Bercy, ils restent sur leurs gardes à l'approche de la publication de la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Laquelle devrait être dévoilée dans les tout prochains jours.

Leur crainte ? Que le gouvernement maintienne, au même niveau, l'objectif de production de 250 MW qui était consenti à l'hydrolien dans la première version de la PPE. Un seuil qu'ils jugent trop bas pour déclencher les investissements nécessaires à l'industrialisation de cette branche émergente des énergies marines.

« 250 MW serait un premier pas, mais il est certain que les banquiers prêteraient plus volontiers avec la promesse d'un volume de 1 GW d'ici 2030 tel que nous le défendons », fait valoir Guillaume Gréau, dirigeant d'Hydroquest, filiale des chantiers CMN de Cherbourg, qui porte le projet de ferme pilote Flowatt dans le raz Blanchard.

« De réelles perspectives de réindustrialisation »

Même tonalité du côté de la responsable du projet de Normandie Hydroliennes, second projet de ferme démonstratrice au large du Cotentin. Pour Katia Gautier, la filière a apporté suffisamment de preuves de sa maturité technologique et économique pour entrer de plain-pied dans le mix énergétique national. « Nos coûts de production ont déjà baissé de 40 % par rapport au prototype initial, c'est considérable. Et ils sont appelés à descendre sous les 80 euros dès le premier gigawatt installé. Cela justifie une accélération », insiste-t-elle.

L'État répondra-t-il à cet appel du pied ? Difficile de l'affirmer. Dans le contexte budgétaire que l'on connaît, le gouvernement